

## éditorial



*Le Conseil national du développement durable (CNDD), dont Orée est membre, a été installé le 14 janvier dernier. Interface entre la « société civile » et la « société politique », il doit permettre de donner un contenu concret au*

*développement durable pour l'ensemble des acteurs privés et publics, objectif ambitieux et nécessaire.*

*Ambitieux, car il s'agit de bouleverser les processus de décision et les habitudes de fonctionnement de notre société. Nécessaire, car les citoyens, s'ils perçoivent confusément les enjeux, trouvent le sujet encore « fumeux », faute de clés d'application et de visibilité des conséquences positives sur leur vie.*

*Le CNDD a également une mission d'évaluation. Evaluer si les politiques améliorent le quotidien et préparent le futur, tel est l'enjeu direct. Le développement durable ne doit pas être un nouveau « jouet » pour une soit disant élite. Il doit donner un sens au projet, remettre l'homme et son contexte de vie au centre des objectifs. Ce sens doit sans cesse être explicité dans la construction du contenu.*

*Le véritable défi pour cette structure est de toujours s'interroger sur l'évolution du contenu par rapport à l'objectif fixé. Car du seul concret à « l'instrumentalisation », il n'y a qu'un petit pas à franchir, qui arrangerait certains dont nous ne sommes pas à Orée !*

Alex Receveau,  
président de l'Association Orée

## A la une

### Le plan d'actions 2003 Orée : sensibilisation des PME-PMI et nouveaux services adhérents

*A travers ce plan d'actions, Orée conforte sa position d'acteur de référence sur le management environnemental des PME-PMI. En effet, les thématiques retenues cette année concernent autant les PME-PMI que les grandes entreprises, ces dernières menant à leur tour un important travail de sensibilisation et d'accompagnement à la gestion de l'environnement. Force de proposition constructive et reconnue, l'Association développe d'une part son côté terrain, et entend parallèlement renforcer la dynamique du réseau et sa présence auprès des membres : développement des échanges, partenariats, nouveaux services...*

#### ■ Quatre groupes de travail thématiques

Orée met notamment l'accent sur certaines actions phares : sensibilisation information et formation ; expérimentation terrain ; formulation de propositions auprès des institutionnels ; dialogue multi-acteurs (entreprises/collectivités/associations).

De nouveaux groupes de travail sont ainsi lancés pour apporter outils et solutions, anticiper les attentes et besoins, permettre la prospective et l'innovation. Au programme donc : management environnemental des parcs d'activités ; transport, logistique et environnement ; lignes directrices de la concertation locale ; relation clients/fournisseurs, levier de sensibilisation et d'action.

#### ■ Les clubs Orée et la rencontre annuelle Parc d'activités

Un nouveau service est proposé aux adhérents : les clubs Orée (parc d'activités ; écologie industrielle ; comptabilité environnementale ; management intégré...) dont l'objectif est, outre le fait de renforcer les relations, de contribuer à anticiper enjeux et problématiques et d'apporter des réponses aux questionnements de chacun. Un nombre restreint de membres s'y réunit de manière informelle autour de grands témoins, d'ex-

perts, de personnalités... Par ailleurs, le succès des conférences annuelles organisées à Pollutec conduit l'Association à évoluer vers un véritable rendez-vous annuel du management environnemental des parcs d'activités.

#### ■ La mission d'assistance et de conseil aux membres

Orée souhaite développer sa mission d'assistance et de conseil aux membres. Des projets d'accompagnement en management environnemental ou en communication environnementale sont en cours. Les services de l'extranet réservé aux adhérents (questions/réponses, recherches documentaires, services de veille de l'information, communiqué hebdomadaire, panorama de presse, sélection de sites incontournables...) sont consolidés. Par ailleurs, une liste de diffusion sur le management environnemental et la Newsletter e-orée de la veille personnalisée seront bientôt sur le site. La mission Orée s'enrichit de jour en jour : faire partager au plus grand nombre une expertise reconnue dans ces domaines.

Pour en savoir plus : [www.oree.org](http://www.oree.org)  
[oree@oree.org](mailto:oree@oree.org) – 01 48 24 04 00

**NOUVEAUX ADHERENTS :  
présentation de leurs actions  
environnement**

**addvim Property Management :**  
analyse des risques environnementaux applicables aux bâtiments et liés à leur exploitation (diagnostics de pollution des sols, développement des opérations de traitement des déchets...), management environnemental des parcs d'activités, sensibilisation des clients...  
[www.addvim.com](http://www.addvim.com)

**Aéroports de Paris (ADP) :**  
SME ISO 14001 (Roissy et Orly), maisons de l'environnement pour renforcer le dialogue avec les riverains, systèmes de mesure du bruit et de la qualité de l'air, traitement des eaux pluviales, tri des déchets, programme d'aménagement paysager, PDU sur l'aéroport...  
[www.adp.fr](http://www.adp.fr)

**INDDIGO (groupement de bureaux d'études) :**  
énergies, déchets et management environnemental au sein de TRIVALOR ; déplacements alternatifs au sein de ALTERMODAL ; développement durable des entreprises et territoires au sein de CEDDAET ; énergies renouvelables au sein de UMWELTKONTOR.  
[www.inddigo.com](http://www.inddigo.com)

**NATURE & découvertes :**  
SME ISO 14001, formation du personnel, gestion des déchets, utilisation des énergies renouvelables, sensibilisation et accompagnement des fournisseurs, construction respectant les principes HQE...  
[www.natureetdecouvertes.com](http://www.natureetdecouvertes.com)

**Orius Provence (syndicat mixte) :**  
gestion des déchets industriels, élaboration de charte environnementale de parcs d'activités, conseil en communication, animation d'une bourse d'emploi...  
[www.orius-provence.fr](http://www.orius-provence.fr)

**La sensibilisation des acteurs de la gestion immobilière**



addvim Property management représente quatre sociétés dédiées à la gestion immobilière aux métiers complémentaires. En décembre 2002, une série de rendez-vous thématiques avec les acteurs du secteur (chefs d'entreprises, responsables industriels de grands groupes immobiliers, institutionnels et journalistes) a été mise en place sur le thème « environnement et immobilier d'entreprise ». Cette volonté de proximité entre addvim et ses clients a conduit l'entreprise à concevoir avec l'aide de l'Association Orée une série de cahiers thématiques Les cahiers addvim (synthèses de table ronde, articles de fond en lien direct avec les activités et les projets en matière d'immobilier d'entreprise...) à destination de ses clients.

**Contact :** *Dorothée Larnicol, addvim Property management*  
[dorothee.larnicol@addvim.com](mailto:dorothee.larnicol@addvim.com)  
☎ 01 71 00 38 09

**Un Agenda 21 régional pour l'Ile-de-France**



Région Ile-de-France

La région Ile-de-France dispose déjà d'outils participatifs pour inscrire durablement l'ensemble de ses politiques : l'ARENE, le contrat de plan, l'Institut d'aménagement et d'urbanisme, le comité régional de l'environnement, le forum des circulations douces... Pour ancrer davantage sa démarche, elle amorce aujourd'hui un processus d'Agenda 21. La préparation de ce document a été confiée à Jean-Paul Huchon, président du Conseil régional, et à Michel Vampouille, vice-président chargé de l'environnement. 2003 s'annonce comme une année de concertation, permettant la définition du périmètre et des objectifs généraux de cet agenda 21 régional, ses outils et ses méthodes.

**Contact :** *Sandrine Kocki, conseil régional Ile-de-France - [www.iledefrance.fr](http://www.iledefrance.fr)*  
☎ 01 53 85 66 50

**Parution du rapport environnement Onyx 2001**



Numéro deux mondial des métiers de la propreté, Onyx vient de publier son premier Rapport Environnement qui dévoile sa politique environnementale et ses engagements pris à travers son SME. Les activités d'Onyx, de par leur nature même, sont toutes entièrement orientées vers l'environnement afin de protéger la qualité de la vie, la santé et la nature. Dans un objectif d'amélioration continue des activités et de leurs impacts sur l'environnement, ce rapport affirme l'engagement du groupe et ses responsabilités communes face aux enjeux du développement durable, dans la continuité de l'impulsion initiée par Vivendi Environnement.

**Contact :** *Gary Crawford, Onyx*  
[garcrawford@cgea.fr](mailto:garcrawford@cgea.fr)  
☎ 01 46 69 36 16

**Le secteur autoroutier concédé s'engage en faveur du développement durable**



L'Association des sociétés françaises d'autoroutes (ASFA) a publié en novembre dernier un document fondateur qui correspond aux bases de l'implication du secteur autoroutier concédé en faveur du développement durable. Ce document, comprenant vingt et un engagements, constitue pour l'ensemble du secteur autant de pistes d'actions possibles. Les onze sociétés concessionnaires, représentées par l'ASFA, ont maintenant à construire sur ces bases. Chacune a son rythme et suivant ses intérêts propres. La SAPN a par exemple élaboré une charte environnement proposant une cinquantaine d'actions concrètes. La définition d'un tronc commun d'indicateurs de développement durable est par ailleurs en cours de réalisation au sein de l'ASFA, et un comité de suivi des engagements (évaluation régulière du degré de réalisation) sera bientôt désigné.

**Contact :** *Jean-Philippe Soleau, ASFA*  
[jean-philippe.soleau@autoroutes.fr](mailto:jean-philippe.soleau@autoroutes.fr)  
☎ 01 47 53 36 56

## Carrefour participe à un programme de formation à l'environnement

### Carrefour

Le distributeur Carrefour et l'ACFCI ont signé une convention de partenariat pour le lancement d'une opération pilote : accompagner les fournisseurs non alimentaires de la marque dans une démarche environnementale. L'opération prévue sur une durée de deux ans bénéficie du soutien des CCI locales de trois régions (Rhône Alpes, Pays de Loire et Haute Normandie) pour organiser le dispositif : formation des personnels ; mise à disposition d'une veille réglementaire ; accompagnement technique et méthodologique pour la mise en place d'un SME.

**Contact :** Roland Vaxelaire, Carrefour,  
roland\_vaxelaire@carrefour.com  
☎ 01 53 70 39 71

## Vers le management environnemental des opérations d'urbanisme

GRUPE  
**inddigo**  
Pour le développement durable

Les collectivités affirment de plus en plus leurs préoccupations sur le développement urbain durable et le management environnemental des opérations d'urbanisme émerge progressivement, que ce soit lors de la création de nouvelles ZAC ou de la restructuration de quartiers existants. Plusieurs villes se lancent dans cette démarche, élargissant ainsi la démarche

HQE des bâtiments. C'est dans ce contexte que la restructuration urbaine du quartier de Grammont-La Sablière s'inscrit à Rouen, et que les bureaux d'études du groupe INDDIGO se sont vus confier une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Au travers de la cellule de projet composée spécifiquement pour ce dossier, c'est l'ensemble des compétences du groupe qui sont mobilisées : énergies, déchets et management environnemental ; déplacements alternatifs ; développement durable des entreprises et territoires ; énergies renouvelables.

**Contact :** Eddie Chinal, INDDIGO  
e.chinal@trivalor.fr  
☎ 04 79 69 89 69

## La Fédération de la plasturgie accompagne à l'éco-conception



LA PLASTURGIE  
FÉDÉRATION

La Fédération de plasturgie a engagé le programme EDIT en 1999, en partenariat avec la filière automobile, afin d'accompagner ces acteurs dans leur démarche d'éco-conception, tout au long du cycle de vie du produit. Trois outils (SIGMA, GAMMA & OMEGA) et une méthodologie destinés aux concepteurs leur permettent de s'approprier les outils de l'éco-conception. Cette démarche sera étendue cette année au secteur de l'électrique-électronique.

**Contact :** François Jallon, Fédération de la plasturgie – env@fed-plasturgie.fr  
☎ 01 44 01 16 10

environnementales ; et promouvoir la fonction de médiation environnementale. L'objectif étant de faciliter les échanges entre les différentes parties prenantes.

Orée, dans le cadre de son action avec ses membres collectivités et entreprises, et les associations participantes - groupe de travail *Lignes directrices de la concertation locale* - intervient dans l'atelier Concertation et médiation dans les projets d'aménagement du territoire.

Renseignements : COMM Santé  
au 05 57 97 19 19 - info@comm-sante.com

## Les formations Orée sur le management environnemental des parcs d'activités

*Pour répondre aux besoins exprimés par les acteurs de terrain auprès de l'Association, Orée formalise son rôle de formateur et renforce aujourd'hui son offre de services auprès des collectivités, des gestionnaires de parcs d'activités et des entreprises. Basées sur le savoir-faire acquis depuis dix ans et l'expérience de ses adhérents, la formation proposée répond à un important besoin d'information. Modulaire et conviviale, une grande part des sessions est destinée au retour d'expériences de nos membres et de notre réseau. Elle reste adaptable en fonction des besoins et des attentes de chacun*

Découpée en deux demi-journées, cette formation peut-être orientée sur des cas concrets. Première partie : enjeux d'une démarche de management environnemental parc d'activités ; principale méthodologie : le SME ; outils de support : guide, écocartes... Deuxième partie : visite d'un parc d'activités local et mise en application.

Objectif : appropriation de la démarche du Système de management environnemental (SME) tout au long du processus : de la définition des objectifs au principe d'amélioration continue en passant par la mise en place de la méthodologie.

Moyens : cette formation aide à la compréhension d'une méthode et de ses outils dans un domaine nécessitant des démarches globales et transversales.

La prochaine formation est prévue pour la ville de Reims à destination plus précisément des techniciens et des permanents d'une association locale d'entreprises. Parallèlement, dans le prolongement du succès obtenu sur Pollutec Lyon en décembre dernier, Orée organise une formation équivalente au cours du second trimestre sur l'utilisation du Guide de management environnemental des zones d'activités, réalisé en partenariat avec le MEDD, la DATAR, la CDC, l'ADEME, la Fédération des PNR et l'ACFCI.

**Contacts :**  
Jean-François Vallès, responsable études et projets (valles@oree.org),  
et Stéphanie Raulet, chargée de mission (raulet@oree.org)  
Tél. : 01 48 24 04 00

## Eco -Echos

### Concertation et médiation environnementales à Bordeaux

**La Fondation de France, en partenariat avec l'association Geyser et avec le soutien de la DIREN et du Conseil régional Aquitaine, organise un forum national de la concertation et de la médiation environnementales jeudi 20 et vendredi 21 mars à Bordeaux.**

Afin d'établir une gestion durable des territoires, les organisateurs réunissent les acteurs d'un territoire (collectivités locales, associations, organismes de recherche, administrations régionales et nationales...) autour de deux thèmes : développer la culture commune de concertation et de médiation

*Sandrine Cabrit-Leclerc, responsable environnement*

## NATURE & découvertes

### A consulter

[www.debatpublic.fr](http://www.debatpublic.fr) :

**tout nouveau et très instructif** : rôle et mission de la Commission nationale du débat public (CNDP – dont Philippe Marzolf, ancien délégué général *Orée*, est le vice-président) ; fonctionnement, projets en cours ayant fait l'objet d'une saisine ou pouvant en faire l'objet ; présentation des débats en cours...

[www.charte.environnement.gouv.fr](http://www.charte.environnement.gouv.fr) :

**explication et suivi de la charte environnement du gouvernement** (pour laquelle *Orée* a été consultée) : rappel des principes du Code de l'environnement ; forums (agriculture durable, agriculture et environnement, constitutionnalité de la charte, défis énergétiques et risques technologiques, lutte contre l'effet de serre, reconversion des sites industriels, reconquête de l'eau et protection du littoral, transports et environnement, valorisation des terroirs) ; documentation ; discours...

[www.premier-ministre.gouv.fr/developpement-durable](http://www.premier-ministre.gouv.fr/developpement-durable) :

**présentation du Conseil national du développement durable** (CNDD – dont *Orée* est membre actif) : actualité du développement durable, stratégie nationale, agenda des actions, interview des responsables, origine de la réflexion, dimension internationale, recueil des avis...

[www.oree.org](http://www.oree.org)

**1<sup>er</sup> site d'information sur le management environnemental**

### Communauté e-oree

Les 1 200 abonnés de la Communauté e-oree recevront dès le mois prochain un communiqué électronique régulier indiquant les principales mises à jour du site : nouveaux certifiés, éco-actions des membres *Orée*, veille juridique (avec le cabinet Huglo Lepage, membre *Orée*), publications, sites recommandés par les abonnés, Lettre *Orée*... Cette communauté permet un accès privilégié à une information sélectionnée.

**NATURE & découvertes développe depuis plus de quatre ans une forte dynamique environnementale. Vaste programme de formation du personnel, mise en place de SME, sensibilisation de l'ensemble des fournisseurs, construction HQE... De nombreuses initiatives que l'entreprise souhaite aujourd'hui faire connaître mais également faire évoluer en partageant avec d'autres acteurs...**

*Orée* – **Comment la politique environnement a-t-elle été mise en place ?**

S.C.-L. – Le poste de responsable environnement, rattaché à la direction générale, a été créé en 1998, suite au constat du cabinet Utopies, chargé d'accompagner l'entreprise dans l'élaboration d'un rapport de développement durable. La première mission concernait la mise en place du SME pour le siège et l'obtention de la certification ISO 14001. Parallèlement la sensibilisation et la formation du personnel encadrant sur l'environnement et sur les actions de NATURE & découvertes dans ce domaine a également été une priorité. En 2000, une politique environnement fut rédigée et des objectifs définis. Un soutien supplémentaire s'est avéré nécessaire pour identifier les aspects environnement significatifs et rédiger les procédures adéquates.

*Orée* – **Cette politique donne-t-elle des exigences particulières vis à vis des fournisseurs ?**

S.C.-L. – Nous travaillons sur le long terme en cherchant à connaître les conditions sociales et environnementales de travail de nos fournisseurs de produits en Asie, notamment en Chine. En même temps, nous formulons un cahier des charges à destination des fournisseurs de services afin de les sensibiliser à l'amélioration continue. Avec un imprimeur, nous abordons les solvants et les encres ; pour un acteur du BTP, nous traitons de gestion des déchets... Nos actions s'adaptent aux différents corps de métiers rencontrés. Quelques fournisseurs ont déjà été testés et nous rencontrons beaucoup de bonne volonté. En fait, ils attendaient simple-

ment un guide, de l'information, des conseils pour former à leur tour leur personnel... Les blocages sont surtout d'ordre financier, mais nous sommes prêts à faire des efforts de notre côté également. Par ailleurs, certaines actions ne coûtent rien, comme la mise en place du tri des déchets. D'autres permettent même de réaliser une économie ! Une lettre d'information

est à l'étude pour répondre à l'ensemble de ces attentes. Cette réflexion sur les fournisseurs doit cependant mûrir avant d'être généralisable. C'est ce que nous attendons de l'Association *Orée* : enrichir et faire évoluer !

**Nous travaillons sur le long terme en cherchant à connaître les conditions sociales et environnementales de travail de nos fournisseurs de produits (...)**

*Orée* – **Quels sont les autres projets que l'entreprise souhaite voir aboutir ?**

S.C.-L. – Deux projets importants de construction HQE (bâtiment du siège et un entrepôt)... Nous utilisons déjà certains des principes HQE (comme le choix des matériaux) au niveau des magasins. Mais c'est à approfondir. La mise en place d'un SME dans notre entrepôt (installation classée) a débuté par des actions de sensibilisation du personnel. Enfin, nous souhaitons valoriser davantage nos actions. Jusqu'à présent, nous communiquons essentiellement sur la Fondation (10 % des bénéfices lui sont reversés pour soutenir des projets durables de protection de la nature initiés par des associations). Nous aimerions servir d'exemple. Nos actions sont toutes reproductibles et nous tenons à le faire savoir au grand public, comme aux professionnels. *Orée* peut là aussi nous aider...

**Pour en savoir plus :**

[www.natureetdecouvertes.com](http://www.natureetdecouvertes.com)